



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

frais d'optique

Question écrite n° 39027

## Texte de la question

Mme Christine Boutin appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le coût élevé des prestations de soins et leur remboursement insuffisant par la sécurité sociale. En particulier, le faible remboursement des prestations de l'oculiste est soumis au régime d'une loi remontant à 1947. Or, le coût de vie a énormément augmenté depuis cette date, mettant toute une catégorie de la société dans l'impossibilité d'accéder aux soins médicaux les plus indispensables pourtant. C'est pourquoi elle lui demande de préciser les moyens que le Gouvernement compte mettre en oeuvre pour réactualiser le système de remboursement des prestations délivrées par l'oculiste et, de manière générale, ce qu'il envisage pour rendre accessibles à tous les soins de première nécessité.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Christine Boutin](#)

**Circonscription :** Yvelines (10<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 39027

**Rubrique :** Assurance maladie maternité : prestations

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** affaires sociales, travail et solidarité

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 20 décembre 1999, page 7222